



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 11090

Numéro SIREN : 326 094 471

Nom ou dénomination : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2017 sous le numéro de dépôt 51300

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-07-2017

N° DE DEPOT : 051300

N° GESTION : 1982B11090

N° SIREN : 326094471

DENOMINATION : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

ADRESSE : 116 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 75016 PARIS

MILLESIME : 2016



ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2015	COMPTES 2016	variation
Redevance et assimilé	572 244	577 257	5 013
Recettes publicitaires	40 139	44 018	3 878
Ventes et prestations de services	26 448	31 564	5 116
Chiffre d'affaires	638 832	652 840	14 008
Production immobilisée	5 260	4 747	-513
Subventions d'exploitation	168	295	127
Transferts de charges	1 467	310	-1 157
Reprises de provisions	22 069	17 811	-4 259
Autres produits de gestion courante	941	1 022	81
Autres produits d'exploitation	29 905	24 185	-5 720
Variation des stocks de produits	29	-57	-87
PRODUITS D'EXPLOITATION	668 766	676 968	8 202
Achats et variations de stocks	2 978	3 865	887
Autres achats et charges externes	176 011	174 860	-1 150
Impôts et taxes	28 059	27 209	-850
Charges de personnel	390 022	401 169	11 147
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	2 250	1 911	-340
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	31 625	34 942	3 317
Dotations aux provisions	23 236	22 174	-1 063
Autres charges d'exploitation	42 043	37 773	-4 269
CHARGES D'EXPLOITATION	696 224	703 903	7 679
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 459	-26 935	523
RESULTAT FINANCIER	642	1 436	794
RESULTAT COURANT	-26 817	-25 500	1 317
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 223	10 000	1 777
Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	-4 716	-4 868	-152
Impôt sur les sociétés	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-13 879	-10 632	3 247

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Net	Brut	Amort & Dépr.	Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	0	27 500	0	27 500
Capital souscrit non appelé	0	27 500	0	27 500
Licences	1 901	14 348	-11 929	2 419
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	7 358	35 742	-29 340	6 402
Programmes immobilisés	5 417	6 363	-22	6 341
Immobilisations incorporelles en cours	5 083	7 374		7 374
Autres immobilisations incorporelles	8	-2		-2
Immobilisations incorporelles	19 767	64 213	-41 679	22 535
Terrains & constructions	254 141	354 415	-109 149	245 266
Installations techniques, mat. & out.	18 044	111 728	-92 417	19 311
Immobilisations corporelles en cours	54 010	86 654		86 654
Autres immobilisations corporelles	30 746	112 706	-83 657	29 048
Immobilisations corporelles	356 940	665 503	-285 223	380 280
Participations	1 943	2 459	-268	2 191
Titres immobilisés	15	178	-163	15
Autres immobilisations financières	876	2 642	-1 741	900
Immobilisations financières	2 835	5 279	-2 172	3 106
ACTIF IMMOBILISE	379 542	762 495	-329 074	433 421
Stocks et en-cours	1 492	578	-126	452
Clients	32 891	44 410	-1 350	43 061
Avances et acomptes sur commandes	530	438		438
Autres débiteurs	33 109	36 316		36 316
Trésorerie	21 198	20 494		20 494
ACTIF CIRCULANT	89 220	102 236	-1 476	100 760
COMPTES DE REGULARISATION	6 558	6 234		6 234
TOTAL ACTIF	475 320	870 965	-330 550	540 415

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016
Capital social	1 560	56 560
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-2 048	-15 926
Résultat de l'exercice	-13 879	-10 632
Subventions d'investissement	182 955	201 953
Amortissements dérogatoires	4 461	5 257
CAPITAUX PROPRES	208 858	273 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	74 050	78 398
Dettes financières	26 747	19 732
Avances et acomptes sur commandes	24	0
Dettes fournisseurs	46 365	52 795
Dettes fiscales et sociales	93 597	92 548
Autres créiteurs	24 391	22 641
DETTES	191 124	187 715
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 289	1 282
TOTAL PASSIF	475 320	540 415



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	13
1.1	Référentiel comptable.....	13
1.2	Estimations de la Direction.....	13
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financiers opérés sur l'exercice.....	13
1.4	Immobilisations.....	13
	A. Immobilisations incorporelles	
	B. Immobilisations corporelles	
	C. Immobilisations financières	
1.5	Stocks et encours.....	14
1.6	Clients et autres débiteurs.....	15
1.7	Trésorerie.....	15
1.8	Subventions d'investissement.....	15
1.9	Provisions pour risques et charges.....	16
1.10	Autres avantages au personnel.....	17
1.11	Chiffre d'affaires.....	18
1.12	Comptes combinés.....	18
1.13	Comptes séparés.....	18
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	19
3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	20
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....	20
3.2	Etat des amortissements.....	22
4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	23
5	STOCKS ET ENCOURS.....	23
6	CREANCES CLIENTS.....	23
7	ACTIF CIRCULANT.....	24
8	CAPITAUX PROPRES.....	25
9	PROVISIONS.....	26
10	AVANTAGES AU PERSONNEL.....	27
11	DETTES.....	28
12	COMPTES DE REGULARISATION.....	29
13	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	30
14	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	30
15	CHARGES D'EXPLOITATION.....	31
16	RESULTAT FINANCIER.....	33
17	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	33
18	IMPOTS.....	34
19	NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	35
20	ENTREPRISES LIEES.....	35
21	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	36
22	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	36
23	JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....	37
24	IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....	37
25	PASSIF EVENTUELS.....	37
26	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	37
27	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	37

1.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 (règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

1.2 ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (cf Note 9)

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2017.

1.3 INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE METHODE, D'ESTIMATIONS OU DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS OPERES SUR L'EXERCICE

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes ou d'évaluation des états financiers n'est à relever sur l'exercice.

1.4 IMMOBILISATIONS

A. Immobilisations incorporelles

Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués. Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 5 ans.

**Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

Programmes radiophoniques (Prêts à diffuser ou PAD)

Il s'agit des programmes radiophoniques non diffusés. Leur valeur d'entrée est égale au coût de production, composé de dépenses techniques et de personnel.

Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 1 an glissant à compter de leur mois d'entrée. Lors de la diffusion effective du programme, l'amortissement est repris et l'amortissement comptable est constaté.

Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

Eclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- le composant «Structure» a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- le composant «Façades et Etanchéité» a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- le composant «Installations Générales et Techniques» a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- le composant «Agencements» a une durée d'amortissement de 10 ans.

C. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée quand un risque de non-remboursement est identifié.

1.5 STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

1.6 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50% à moins d'un an et 100% à plus d'un an.

Les créances envers des clients en redressement judiciaire sont dépréciées à hauteur de 100% même si elles sont échues depuis moins d'un an.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

1.7 TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

1.8 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la radio est partiellement financé par une subvention d'investissement versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions (en brut)

Année	Valeurs brutes subvention affectée	Cumul amortissement au 31/12/2016	Valeurs nettes subvention affectée au 31/12/2016
2006 à 2011	101,77	29,29	72,48
2012	1,23	1,18	0,05
2014	81,52	10,69	70,83
2015	8,72	0,88	7,84
2016	3,12	0,30	2,83
Total	196,36	42,34	154,02
Total subvention non affectée au 31/12/2016			47,45
Total subvention nette au 31/12/2016			201,47
Total subvention brute reçue au 31/12/2016			243,81

La méthode de reprise de la subvention versée par l'Etat reste applicable en cas de changement du coût total du projet et/ou de changement du niveau de financement de l'Etat.

1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

L'évaluation des provisions salariales est effectuée au regard des pratiques de l'entreprise et de la recommandation n°2003-R 01 du 1/4/2003.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et la provision pour indemnités de départ à la retraite a été estimée conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme un régime de retraite à prestations définies. Le coût des avantages accordés au personnel, lié à ce régime, est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date du départ à la retraite. La VAPF ainsi déterminée représente la prime immédiate unique qui serait nécessaire pour financer l'indemnité de fin de carrière estimée à la retraite compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «*Defined Benefit Obligation*» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime ou «*Normal Cost*» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2003-R.01 § 6261-62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2016, les paramètres suivants sont pris en compte :

- le taux d'actualisation en 2016 (1,3 % contre 2 % en 2015) est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- le taux d'augmentation salariale 2016 est défini selon les meilleures estimations du management.
- le turnover utilisé en 2016 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des 3 dernières années.

Accord sur les procédures de départs volontaires en retraite dit « Bonus »

Le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

En 2016, a été mis en place un accord sur les procédures de départs volontaires en retraite à Radio France sur la période 2016-2018 qui prévoit une majoration de l'IDR pour les salariés n'ayant pas encore atteint l'âge de 65 ans.

L'objectif de cet accord et plus particulièrement de l'article 2.2 de cet accord est de :

- Permettre aux salariés de partir à la retraite entre la date d'ouverture des droits à la retraite et l'âge d'obtention d'une retraite à taux plein
- D'apporter un complément à l'IDR pour 2016, 2017 et 2018
- Donner de la visibilité à l'employeur sur les dates de départ en retraite des salariés en fin de carrière

Indemnités de mise à la retraite

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant plus de 65 ans, ayant acquis l'ensemble de leurs droits à la retraite et à qui l'employeur demande de partir à la retraite bénéficient du versement d'une Indemnité de Mise à la Retraite (IMR). Radio France verse cette indemnité à l'ensemble des salariés quittant l'entreprise après 65 ans (pour les années de naissance égales ou antérieures à juillet 1951) que leur départ soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%.

Une provision est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1,30 %.
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

1.10 AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément à :

- L'accord du 14 novembre 2006 pour les Personnels Techniques et Administratifs (PTA),
- L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes.

Ces jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique et des recettes publicitaires.

La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

1.12 COMPTES COMBINES

Les comptes de la société, détenue à 100 % par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE).

1.13 COMPTES SEPARES

Le décret °2016-405 du 5 avril 2016 portant la modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France ainsi que le décret n°2007-958 du 15 mai 2007, prévoient que Radio France donne une information permettant de distinguer ses activités à caractère de service public de ses activités purement commerciales.

Produits de l'exercice identifiables comme étant à caractère commercial :

Les activités de Radio France identifiées comme commerciales sont :

- Les recettes publicitaires pour un montant de 41,0 M€
- Les produits de location immobilière pour la location d'espace dont le montant s'élève à 1,2 M€

Les principaux faits marquants de 2016 sont les suivants :

■ Une augmentation de capital

Radio France a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Etat sous la forme d'une dotation en capital, par une augmentation en numéraire d'un montant de cinquante-cinq millions et vingt-trois euros (55.000.023 €) soit une création d'un million quatre cent dix mille deux cent cinquante-sept (1.410.257) actions nouvelles, émises à leur valeur unitaire nominale de 39€ sans prime d'émission, et souscrites intégralement par l'Actionnaire Unique. Le capital d'un montant d'un million cinq cent soixante mille euros (1.560.000 €) est donc porté à cinquante-six millions cinq cent soixante mille vingt-trois euros (56.560.023 €).

Les actions nouvelles sont libérées en deux fois par apport en numéraire, pour moitié en octobre 2016, le solde sera libéré en une fois entre le 1er juin et le 30 juillet 2017 sur appel du Conseil d'Administration.

■ La dissolution de RFN

La dissolution de la Société Radio France Numérique (RFN) a été décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 octobre 2016. L'intégralité de son patrimoine est transmise à son associé unique Radio France par voie de transmission universelle de patrimoine.

■ Les modifications des dispositions du Cahier des Missions et des Charges (CMC)

Le nouveau décret du 6/04/2016, régissant les règles de publicité sur les ondes de Radio France modifie le CMC. Ce décret définit le temps maximum de publicité que Radio France peut diffuser chaque jour et le genre de messages autorisés.

■ La création de l'offre globale publique d'information

La chaîne publique d'information est une chaîne de franceinfo associant les groupes de médias France Télévisions, Radio France, France Médias Monde ainsi que l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

La chaîne a commencé à émettre le 31 août 2016 sur son site et son application et le 1er septembre 2016 sur le canal 27 de la TNT.

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.1 État de l'actif immobilisé – Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016			
	Brut	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Brut
Licences	12 654	1 967	592	864	14 348
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	32 324	1 578	1 842	1	35 742
Productions interne	5 447	2 835	0	1 919	6 363
Immobilisations incorporelles en cours	5 083	5 123	-2 833	0	7 374
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 896	11 503	-399	2 784	64 215
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	176 689	629	0	90	177 227
Agencements	48 954	2 362	1 475	14	52 777
Installations électriques et gaz	8 751	412	312	0	9 476
Installations hydrauliques et isothermiques	8 512	313	170	11	8 984
Diverses installations liées aux constructions	10 072	39	538	3	10 645
Installations et agencements de studio	81 933	2 885	228	12	85 035
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 408	67	40	8	4 508
Matériel audio-fréquence	68 150	1 795	643	168	70 419
Matériel électrique de climatisation	4 697	130	4	40	4 791
Autres matériels et outillages	19 133	1 716	70	17	20 901
Agencements et installations de locaux loués	51 792	1 629	269	408	53 282
Matériel de transport	3 442	57	259	9	3 749
Matériel informatique	32 283	2 358	1 890	12	36 520
Matériel de bureau	12 669	293	91	65	12 988
Autres immobilisations corporelles	578	0	0	209	369
Immobilisations corporelles en cours	54 010	35 556	-2 912	0	86 654
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	607 454	50 240	3 077	1 065	659 706
Avances et acomptes	8	0	-10	0	-2
Avances et acomptes sur immobilisations	7 320	1 145	-2 668	0	5 797
AVANCES ET ACOMPTES	7 329	1 145	-2 678	0	5 795
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	670 679	62 887	0	3 849	729 716

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2016 à 729,7 M€, en hausse de 59,0 M€ par rapport au 31 décembre 2015, soit + 8,8 %.

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 64,2 M€ au 31 décembre 2016, en hausse de 8,3 M€ soit 14,9 %.

Cette hausse est majoritairement liée à :

- 5,1 M€ de dépenses liées à l'infrastructure informatique et l'évolution des sites web,
- aux PAD pour 2,8 M€,
- à la redevance annuelle des licences Microsoft pour 0,9 M€,
- à la nouvelle offre globale d'information publique pour 1 M€,
- aux sites web et applications (0,6 M€),
- au déploiement de l'outil rédactionnel en région pour 0,3 M€, au socle sécurité pour 0,2 M€,
- aux sorties de licences et PAD pour -2,78 M€.

Les immobilisations corporelles s'établissent à 659,7 M€, en hausse de 52,2 M€ soit +8,6%.

Cette variation est essentiellement liée :

■ A la réhabilitation de la Maison de la Radio (+34,3 M€) :

- Investissements de la phase 4 pour 26,4 M€ et de la phase 2 pour 2 M€,
- Indemnités versées pour 3 M€,
- Coûts internes immobilisables pour 2,7 M€,

■ Aux investissements relatifs à des agencements, installations et moyens techniques (+18,9 M€)

Dont :

- En cours pour 6,7 M€
- Moyens techniques pour 3,9 M€
- La nouvelle offre globale d'information publique pour 3,5 M€
- Patrimoine mobilier et immobilier 2 M€
- Le CDM (centre distributeur de modulation) pour 0,9 M€
- Nouveaux locaux de France Bleu Touraine (Tours) pour 0,7 M€.

■ Aux sorties d'immobilisations principalement liées au déménagement de France bleu Touraine -1 M€.

Les avances et acomptes se composent essentiellement des montants versés aux entreprises de travaux, dans le cadre de la réhabilitation. Du fait de la finalisation de la phase 4, ils sont en baisse de -1,5 M€.

Pour mémoire, les investissements liés à la réhabilitation, sont financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

3.2 Etat des amortissements

	31/12/2015	31/12/2016		
en milliers d'euros	Amortissements cumulés	Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	10 753	2 040	864	11 929
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	24 966	4 375	1	29 340
Immobilisations incorporelles autres	30	1 911	1 919	22
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 749	8 326	2 784	41 291
Bâtiments et constructions	36 576	5 311	90	41 796
Agencements	20 093	4 754	14	24 833
Installations électriques et gaz	8 132	149	0	8 281
Installations hydrauliques et isothermiques	8 015	140	11	8 144
Diverses installations liées aux constructions	19 854	6 090	3	25 941
Installations et agencements de studio	5 238	650	12	5 876
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 086	104	8	4 182
Matériels audio-fréquence	58 176	3 025	168	61 033
Matériel électrique de climatisation	3 749	214	40	3 923
Autres matériels et outillages	15 641	1 065	17	16 689
Amortissements installations techniques, matériels & out.	179 560	21 500	363	200 697
Agencements et installations de locaux loués	37 443	3 307	408	40 342
Matériel de transport	3 151	187	8	3 331
Matériel informatique	25 913	2 923	12	28 824
Matériel de bureau	10 499	463	65	10 897
Autres immobilisations corporelles	327	147	209	264
Amortissements autres immobilisations corporelles	77 332	7 026	701	83 657
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	256 892	28 527	1 064	284 355
AMORTISSEMENTS	292 641	36 853	3 848	325 646

Hors dépréciations et provisions (voir note 9)

Les sites Web ont été reclassés en 2016 dans les « Logiciels » vs programmes produits en interne les années antérieures.

Les amortissements cumulés au 31/12/2016 s'élèvent à 325,6 M€, en hausse de 33,0 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Cette variation résulte :

- de la dotation aux amortissements :
- sur les immobilisations antérieures à 2016 : +31,0 M€,
- sur les immobilisations mises en service en 2016 : +5,8 M€,
- de la reprise sur les sorties d'immobilisations de l'exercice : -3,8 M€.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016			
	Net	Brut	Acquisitions	Amortissements et provisions	Net
Participations	1 943	2 459		-268	2 191
Titres immobilisés	15	178		-163	15
Autres immobilisations financières	876	2 642		-1 741	900
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 835	5 279	0	-2 172	3 106

Les immobilisations financières s'établissent à 3,1 M€ à fin 2016, en augmentation de 0,3 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation nette de dépréciation des dépôts de garantie, relative au 7^{ème} étage du Tripode de 0,2 M€
- La reprise de la dépréciation sur les titres de participation sur le TCE et RFN

5 STOCKS ET ENCOURS

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	983	0	0	0
Produits finis & marchandises	509	578	-126	452
STOCKS ET EN-COURS	1 492	578	-126	452

6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	22 184	31 366		31 366
Clients douteux	306	1 649	-1 350	299
Clients - Factures à établir	10 401	11 395		11 395
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	32 891	44 410	-1 350	43 061

La variation de 10,1 M€ correspond à une augmentation des postes :

- Clients pour 9,1 M€
- Factures à établir pour 1,0 M€

Cette variation s'explique par des nouveaux clients pub pour 3,7 M€ et des nouveaux partenariats et parrainages pour 3 M€ dont le partenariat ponctuel de l'UEFA pour 1,4 M€ et le contrat de la victoire de la Musique pour 0,7 M€.

Les factures à établir pour 1,0 M€ sont relatives à divers partenariats importants, dont l'offre globale publique d'information franceinfo et des partenariats avec M6.

Les créances partenariat trouvent leur contrepartie en dettes, ces prestations sont équilibrées par construction.

7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	32 891	44 410	-1 350	43 061
Fournisseurs avances & acomptes	530	438		438
Fournisseurs débiteurs	2 054	2 306		2 306
Personnel & comptes rattachés	881	872		872
Etat & autres collectivités publiques	25 156	27 338		27 338
Autres créances d'exploitation	894	1 362		1 362
Créances diverses	4 123	4 438		4 438
AUTRES DÉBITEURS	33 640	36 753		36 753
Valeurs mobilières de placement	20 320	20 313		20 313
Disponibilités	878	181		181
TRÉSORERIE	21 198	20 494		20 494
ACTIF CIRCULANT (hors stocks)	87 728	101 657	-1 350	100 308

Comme en 2015 la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre. Le total de l'actif circulant (hors stocks et encours) s'établit à 100,3 M€ à fin 2016, en augmentation de 12,6 M€ en comparaison avec le 31 décembre 2015.

Cette variation s'explique principalement par :

- L'augmentation des comptes clients et comptes rattachés de 10,1 M€ (cf note 6)
- L'augmentation des créances vis-à-vis de l'état pour 2,2 M€ du fait
- De la baisse de 3,5 M€ de demande de remboursement de TVA relative au mois de décembre 2016 contre novembre et décembre à la clôture 2015,
- Une augmentation de 1,6 M€ de la TVA déductible sur FNP.

Le niveau des valeurs mobilières de placements est stable.

ECHEANCIERS CREANCES

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	44 410	0	44 410
Autres débiteurs	36 316		36 316
Total	80 726	0	80 726

PRODUITS A RECEVOIR

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés (418*)	10 401	11 395
Autres débiteurs	407	405
Total	10 807	11 801

8 CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale unitaire	Total
Au 31 décembre 2015	40 000	39	1 560 000
Actions émises pendant l'exercice	1 410 257	39	55 000 023
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2016	1450 257	39	56 560 023

En K€	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2015	1 560	156	35 652	-2 048	-13 879	182 955	4 461	208 858
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2015				-13 879	13 879			0
Résultat 2016					-10 632			-10 632
Autres variations	55 000	0	0			18 997	797	74 794
Capitaux propres au 31/12/2016	56 560	156	35 652	- 15 926	- 10 632	201 953	5 257	273 020

Les capitaux propres au 31 décembre 2016 s'établissent à 273 M€ en augmentation de 64,2 M€ par rapport au 31 décembre 2015.

Cette évolution s'explique comme suit :

- 55 M€ au titre de l'augmentation de capital conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2016, le résultat 2015 a été affecté en totalité en report à nouveau.
- L'amortissement 2016 de la subvention d'investissement affectée est de 10,6 M€.

Valeurs nettes en K€ au 31/12/2015	Réhabilitation	182 316	
	Autres	639	
	Total	182 955	
Entrées valeurs brutes	Réhabilitation	29 605	
	Autres		
Sorties valeurs brutes	Réhabilitation		
	Autres	-7 230	
Amortissements	Réhabilitation	-10 448	
	Autres	-159	
Sorties amortissements	Réhabilitation		
	Autres	7 230	
Valeurs nettes en K€ au 31/12/2016	Réhabilitation	201 473	
	Autres	479	
	Total	201 953	

Variation

18 997

9 PROVISIONS

Le total des provisions s'élève à 83,3 M€ au 31/12/2016, en augmentation de 4,2 M€ vs fin 2015.
Les dépréciations sur actif circulant et les provisions pour risques et charges, s'établissent respectivement à 1,5 M€ et 78,4 M€ à fin 2016, en augmentation respective de 0,02 M€ et 4,3 M€ vs fin 2015.

Le tableau ci-dessous présente les variations par types de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2015	Dotations	Reprises		31/12/2016	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	0
Immobilisations corporelles	942			74	868	-74
Immobilisations financières	2 236	204		268	2 172	-63
Total Dépréciations Immobilisations	3 566	204	0	341	3 429	-137
Stocks et en cours	128	126		128	126	-1
Clients	1 324	145		119	1 350	26
Total Dépréciations Actif Circulant	1 452	271	0	247	1 476	24
RH	59 882	14 742	6 661	3 576	64 386	4 505
Fiscalité	9 583	5 152	0	6 110	8 624	-958
Réhabilitation	677	96	78	229	467	-210
Immobilier	3 004	1 593	260	36	4 301	1 297
Autres	904	320	10	595	620	-284
Total Provisions Risques et charges	74 050	21 902	7 009	10 545	78 398	4 348
TOTAL	79 068	22 378	7 009	11 134	83 302	4 235

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 64,4 M€ sur le total de 83,3 M€.

En milliers d'euros	31/12/2015	Dotations	Reprises		31/12/2016	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	48 008	10 405	3 967	167	54 279	6 271
<i>IDR</i>	43 952	6 930	3 100	0	47 781	3 829
<i>Dispositif Bonus</i>	0	2 637		0	2 637	2 637
<i>IMR</i>	2 756	744	814	167	2 519	-237
<i>Médailles du travail</i>	1 300	95	53	0	1 342	42
Litiges prud'homaux	6 026	2 406	2 694	735	5 003	-1 023
Autres	5 847	1 931		2 674	5 104	-744
TOTAL PROVISIONS RH	59 882	14 742	6 661	3 576	64 386	4 505

La provision pour risques et charges RH a augmenté de 4,5 M€. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation de la provision de l'Indemnité de Départ à la Retraite (3,8 M€), de la provision pour départs volontaires en retraite « dispositif Bonus » (2,6 M€)
- La diminution des litiges individuels de 1 M€.

Au niveau immobilier, la provision augmente de 1,3 M€. Cette augmentation correspond à la provision pour remise à neuf des locaux du Tripode (7^e étage) compensé principalement par une reprise de provision liée au déménagement de stations France Bleu pour 0,2 M€.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31/12/ 2015		43 952
Engagement au 1er janvier 2016		79 730
Coût des services rendus	(1)	3 655
Coût financier	(2)	1 532
IDR versées en 2016	(3)	-3 100
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	1 742
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	3 829
Provision au 31 décembre 2016		47 781
Ecarts actuariels non comptabilisés		40 127
Engagement au 31 décembre 2016		87 908

le taux d'actualisation retenu est de 1,3% pour l'année 2016

Pour rappel : en 2015 il était de 2% et en 2014 de 1,5%

Commentaires :

(1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1^{er} janvier 2016 rapporté à une année d'ancienneté.

(2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2015 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2016 sur une année moyenne.

(3) Il s'agit des indemnités versées en 2016, charges comprises.

(4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

(5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspondant à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et (4) ci-dessus.

11 DETTES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	26 740	19 726	-7 015
Dettes financières diverses	6	6	0
Dettes financières	26 747	19 732	-7 015
Dettes fournisseurs	46 365	52 795	6 430
Personnel & comptes rattachés	49 449	51 349	1 900
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 798	34 624	-3 174
Taxe sur la valeur ajoutée	2 171	2 102	-69
Autres impôts et taxes	4 180	4 472	293
Dettes fiscales et sociales	93 597	92 548	-1 050
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 135	20 615	480
Autres dettes	4 280	2 026	-2 254
Autres Dettes	24 415	22 641	-1 774
Total des dettes	191 124	187 715	-3 409

(1) dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Le total des dettes s'établit à 187,7 M€, en diminution de 3,4 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières de 7 M€ qui s'explique par un niveau d'utilisation des autorisations de découvert moins important.
- Une augmentation des dettes fournisseurs de 6,4 M€, essentiellement due à une augmentation des factures non parvenues.
- Une diminution des dettes fiscales et sociales de 1 M€ liée à :
 - Une diminution des dettes sociales de 3,2 M€ du fait du règlement mensuel depuis 2016 des cotisations Audiens et Novalis,
 - Une augmentation de la dette de congés payés sur CDI à hauteur de 1,6 M€.
- Une diminution des autres dettes de 1,8 M€, relative :
 - Aux dettes sur la réhabilitation qui ont diminué de 1,4 M€, du fait des restitutions des retenues liées à la phase 2 des travaux,
 - Aux régularisations annuelles des avoirs publicité prescrits (0,4 M€).

Echéancier des dettes

En milliers d'euros	inf à 1 an	sup à 1 an	total
Dettes financières	19 726	6	19 732
Dettes fournisseurs	52 795		52 795
Dettes de personnel et sociales	85 973		85 973
Dettes fiscales	6 575		6 575
Autres créiteurs	22 641		22 641
Total	187 709	6	187 715

Les charges à payer (dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de bilan)

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 380	28 120	6 740
Dettes de personnel et comptes rattachés	48 684	50 840	2 157
Dettes fiscales et sociales	28 315	31 008	2 693
Dettes financières	19	10	-10
Autres dettes	4 833	7 072	2 239
Total	103 231	117 051	13 820

12 COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Charges constatées d'avance	6 558	6 234	-324
Produits constatés d'avance	1 289	1 282	-7

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.
La variation des charges constatées d'avance et des produits constatés d'avance est non significative.

13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	572 244	577 257	5 013
Ressources propres	66 587	75 582	8 995
CHIFFRE D'AFFAIRES	638 832	652 840	14 008

(*) Contribution à l'Audiovisuel Public de Fonctionnement

Le chiffre d'affaires 2016 s'établit à 652,8 M€, en hausse de 14,0 M€, Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de la CAP pour 5 M€, est liée à la requalification de 5 M€ de fonctionnement vers investissement en 2015.
- Le chiffre d'affaires propre augmente de 9 M€ du fait de :
 - L'augmentation des recettes publicitaires de 3 M€ qui s'explique notamment par l'ouverture du CMC à de nouveaux annonceurs,
 - L'augmentation des partenariats de 2,0 M€ due notamment au partenariat avec l'UEFA pour la coupe d'Europe 2016 d'un montant de 1,4 M€ et aux contrats des Victoires de la Musique pour 0,7 M€,
 - L'augmentation des parrainages des chaînes nationales et locales de 1,0 M€,
 - Les recettes de billetterie en augmentation de 0,7 M€ car le nombre de concerts et le taux de fréquentation sont plus importants,
 - Les locations ponctuelles des salles en augmentation de 0,5 M€,
 - Les coproductions pour 0,9 M€, liées aux tournées notamment USA,
 - L'augmentation de 1,0 M€ « Autre chiffre d'affaires » due au reclassement des comptes « 791 – transferts de charges » en chiffre d'affaires.

14 PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Production immobilisée	5 260	4 747	-513
Subventions d'exploitation	168	295	127
Transferts de charges	1 467	310	-1 157
Reprises de provisions	22 069	17 811	-4 259
Autres produits de gestion courante	941	1 022	81
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 905	24 185	-5 720

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 24,1 M€, en baisse de 5,7 M€. Cette variation se décompose principalement comme suit :

- -4,3 M€ au titre des reprises de provisions, essentiellement par la dépréciation de la créance de Visual 102 à hauteur de -3,5 M€,
- Les transferts de charge de -1,2 M€, principalement dus au reclassement vers les ressources propres.

15 CHARGES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Achats et variations de stocks	2 978	3 865	887
Autres achats et charges externes	176 011	174 860	-1 150
Impôts et taxes	28 059	27 209	-850
Charges de personnel	390 022	401 169	11 147
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	2 250	1 911	-340
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	31 625	34 942	3 317
Dotations aux provisions	23 236	22 174	-1 063
Autres charges d'exploitation	42 043	37 773	-4 269
CHARGES D'EXPLOITATION	696 224	703 903	7 679

- **Les achats et variation de stocks** augmentent de 0,9 M€, suite au reclassement des stocks logistiques affectés en charge en 2016
- **Les autres achats et charges externes** s'établissent à 174,9 M€ avec une diminution de 1,2 M€. La variation s'analyse principalement par :
 - Une baisse des frais de diffusion dont les contrats ont été renégociés à hauteur de -7,8 M€,
 - Une augmentation des achats d'études et prestations de services d'un montant de +2,0 M€, cela concerne principalement la production de Tierce maintenance applicative (TMA) et la sous-traitance extérieure des hôtesse d'accueils liée aux événements (augmentation des visites de la maison RADIO France et concert à l'auditorium),
 - Une augmentation de +2,3 M€ dont 1,7 M€ de location qui concerne les locaux du Tripode 10^{ème} et 11^{ème} étage, et la prise de location en milieu d'année 2016 du Tripode 7^{ème} étage,
 - Une augmentation des partenariats pour +1,6 M€,
 - Une augmentation des développements des logiciels de +0,3 M€,
 - Une augmentation de + 0,3 M€ sur les déplacements liés aux frais de déplacement pour UEFA, JO à RIO.
- **Les impôts et taxes s'établissent** à 27,2 M€ à fin 2016. La variation de - 0,85 M€ en comparaison de 2015 s'explique par :
 - Une diminution de 1,6 M€ due à l'impact de la régularisation effectuée en 2015 de la taxe sur les bureaux pour 1,7 M€ (écart entre le taux plein et le taux réduit pour les années 2012 à 2015, et une CAP en 2015 pour les compléments de surface 2013 à 2015) et une augmentation en 2016 de 0,1 M€ de la TBIDF due à une évolution des surfaces taxables,
 - Une augmentation de 0,75 M€ due à une augmentation de 1 M€ de certaines charges sociales (versement transport, charges fiscales sur charges à payer, et forfait social), et une baisse de 0,25 M€ des certaines taxes (variation des prises en charges pédagogiques de formation professionnelle, de la CVAE -0,1 M€, taxe palissade).
- **Les charges de personnel** s'établissent à 401,2 M€ à fin 2016, en augmentation de 11,1 M€ par rapport à 2015 (+2,8%) cette augmentation s'analyse comme suit :
 - Augmentation des rémunérations des personnels permanents et occasionnels (+2,7 M€) : effet effectif de -0,9 M€ (16 ETP de moins entre 2015 et 2016, avec une baisse de 20 sur les effectifs permanents compensée par une hausse de 4 sur les effectifs occasionnels) et effet prix de +3,6 M€,
 - Hausse des indemnités de départ versées (+7 M€, y compris départs en retraite) : cette hausse s'explique pour +2,5 M€ par une hausse des indemnités de départ en retraite liée à un effet mixte, à savoir une hausse des départs (+27) et une hausse des montants versés (+13 k€ en moyenne).

- **Les dotations aux amortissements 2016** s'établissent à 34,9 M€, en hausse de 3,3 M€ vs 2015, Cette augmentation est principalement liée :
 - Dotations aux amortissements incorporelles +1 M€
 - Dotation aux amortissements corporelles +2,3 M€
- **La variation des dotations aux provisions** s'analyse par une diminution de la dépréciation des actifs circulants hors clients et de la diminution de la dotation des PRC par rapport à 2015.
- **Les autres charges d'exploitation** s'établissent à 37,8 M€ à fin 2016, en baisse de 4,3 M€ vs 2015. Cette baisse s'explique essentiellement par une indemnité d'éviction payée par Radio France à Visual 102 en 2015, à hauteur de 3,5 M€, intégralement provisionnées au 31 décembre 2014.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs permanents sont de 4 198 contre 4 218 en 2015. Le total des effectifs occasionnels est de 415 contre 411 en 2015.

Effectifs	31/12/2015	31/12/2016
Effectifs permanents	4 218	4 198
Effectifs occasionnels	411	415
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS ET OCCASIONNELS	4 629	4 613

16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Revenus de fonds bloqués	1 280	1 275	-5
Revenus de participation	126	126	0
Provisions financières nettes	-725	63	789
Intérêts et pénalités	-72	-26	47
Autres produits et charges	33	-3	-36
RESULTAT FINANCIER	642	1 436	794

L'optimisation des placements financiers a permis de maintenir au niveau de 2015 les produits financiers malgré la diminution de la trésorerie.

Le résultat financier s'établit à + 1,4 M€ à fin 2016, en augmentation de +0,8 M€ vs 2015.

La variation des provisions financières nettes d'un montant de 0,8 M€ s'analyse principalement comme suit :

- Une provision 2015 de -0,3 M€ reprise en 2016 pour les titres de participation (+0,3 M€),
- Une dotation pour dépréciation de dépôts de garantie des locations immobilières extérieures (Tripode + Mangin : -0,5 M€ en 2015 et -0,2 M€ en 2016).

17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Plus et moins value de cession	87	-14	-101
Subventions d'investissement	10 867	10 608	-259
Provisions nettes	-650	65	715
Amortissements dérogatoires	125	-797	-921
Autres produits et charges	-2 207	138	2 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 223	10 000	1 777

Le résultat exceptionnel s'élève à 10 M€ en augmentation de 1,8 M€ et se compose de :

- La reprise de quote-part de subvention d'investissement pour -0,3 M€,
- Provisions nettes pour +0,7 M€
- L'amortissements dérogatoires des PAD et site web pour -0,7 M€ (moins de diffusion de programme stocké),
- Autres produits et charges pour +2,3 M€ dont +2,1 M€ correspondent à la sortie des licences Microsoft et à la dépréciation des cabines techniques en 2015.

18 IMPOTS

Au titre de l'exercice 2016, Radio France enregistre un résultat fiscal déficitaire de 10,186 K€. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté dans les comptes s'élève à 4,9 K€.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
Amortissements dérogatoires	5 257	1 998
ACCROISSEMENTS		1 998
1. Charges non déductibles temporairement		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés	23 386	8 886
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 068	406
Effort Construction 8/9	1 003	381
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	47 781	18 155
Autres provisions pour risques	3 507	1 333
2. Eléments à imputer		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-B de l'exercice N-1)	31 460	11 953
ALLÈGEMENTS		41 113
MONTANT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		39 116

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes au bilan d'ouverture et le bilan de clôture.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à +12,3 M€. Ils sont composés de :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 20,6 M€ générée par le résultat de -10,6 M€ comprenant 31,2 M€ d'éléments sans impact sur la trésorerie.
- La variation du besoin en fond de roulement est de -8,3 M€

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à -63,1 M€ dont -32,8 M€ de dépenses d'investissement pour la réhabilitation de la Maison de la Radio.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 57,1 M€. Ils sont composés de :

- La subvention d'investissement allouée par l'Etat pour financer les travaux de réhabilitation de la Maison de la Radio : 29,6 M€
- L'augmentation du capital social en numéraire de Radio France : 27,5 M€

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste,) sont toutes réalisées à des conditions de marché.

Par ailleurs, Radio France perçoit la contribution à l'audiovisuel public répartie en ressources de fonctionnement pour 589,3 M€ et en ressources d'investissement pour 30,2 M€.

INFORMATIONS FINANCIERES En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avals fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
FILIALES ET PARTICIPATIONS				Brute	Nette						

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

Radio France Numérique

2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

Champs Elysées (a)	720	2 424	33.90%	1 032	763		9 308	23		0
Société MEDIAMETRIE (b)	930	30 914	13.50%	55	4 457		85 787	3 619		0
Société ARTE FRANCE (c)	9 147	161 880	15.00%	1 372	2 329		160 183	-2 655		0

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

1. Filiales non reprises au paragraphe A

- a. Filiales françaises (ensemble)
- b. Filiales étrangères (ensemble)

2. Participations non re-prises au paragraphe A

- a. Dans des Sociétés françaises (ensemble) (d) 163
- b. Dans des Sociétés étrangères (ensemble)

(a) Exercice clos le 31 août 2016

(b) et (c) Chiffres de l'exercice 2015

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 143 700 654 euros.

(d) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2016 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 371,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 403,4 M€ en valeur courante.

Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève au 31 décembre 2016 à 14,3 M€.

Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 40,1 M€ au 31 décembre 2016.

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

23 JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En euros	2015	2016
Jetons de présence alloués aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	1 792	1 755

24 IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT-BAIL

Néant

25 PASSIFS EVENTUELS

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 68 K€ pour PwC et 72 K€ pour EY au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes.

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Signature du Nouvel Accord Collectif (NAC) le 31 mars 2017 :

La direction de Radio France et trois organisations syndicales ont signé, le 31 mars, le Nouvel accord collectif (NAC) qui se substitue à la Convention collective de la communication et de la production audiovisuelle (CCCPA) et d'autres accords d'entreprise venant le compléter.

Le Nouvel accord collectif fixe un nouveau cadre conventionnel complet, pour les Personnels techniques, administratifs et de production (PTA) et les salariés en Contrat à durée déterminée d'usage (CDD-U) et les Musiciens-nes des formations musicales permanentes.

Radio France

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie -Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Radio France

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Radio France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des provisions pour couvrir certains risques et charges, telles que décrites dans les notes 1.9 et 9 de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous nous sommes également assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- Votre société procède à l'enregistrement des dépenses de constructions liées au chantier de réhabilitation de la Maison de Radio France et des subventions d'investissement selon les règles et méthodes comptables décrites dans les notes 1.4 et 1.8 de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, et vérifié leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et Informations spécifiques

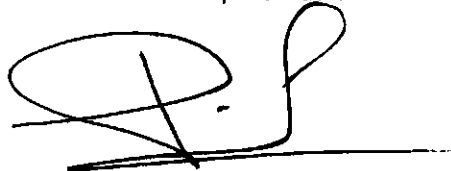
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 mai 2017

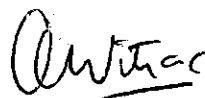
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

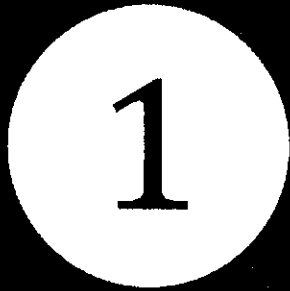


Laurent Daniel

ERNST & YOUNG et Autres



Christine Vitrac



ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2016	
	Net		Brut	Amort & Dépr. Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	0	27 500	0	27 500
Capital souscrit non appelé	0	27 500	0	27 500
Licences	1 901	14 348	-11 929	2 419
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	7 358	35 742	-29 340	6 402
Programmes immobilisés	5 417	6 363	-22	6 341
Immobilisations incorporelles en cours	5 083	7 374		7 374
Autres immobilisations incorporelles	8	-2		-2
Immobilisations incorporelles	19 767	64 213	-41 679	22 535
Terrains & constructions	254 141	354 415	-109 149	245 266
Installations techniques, mat. & out.	18 044	111 728	-92 417	19 311
Immobilisations corporelles en cours	54 010	86 654		86 654
Autres immobilisations corporelles	30 746	112 706	-83 657	29 048
Immobilisations corporelles	356 940	665 503	-285 223	380 280
Participations	1 943	2 459	-268	2 191
Titres immobilisés	15	178	-163	15
Autres immobilisations financières	876	2 642	-1 741	900
Immobilisations financières	2 835	5 279	-2 172	3 106
ACTIF IMMOBILISE	379 542	762 495	-329 074	433 421
Stocks et en-cours	1 492	578	-126	452
Clients	32 891	44 410	-1 350	43 061
Avances et acomptes sur commandes	530	438		438
Autres débiteurs	33 109	36 316		36 316
Trésorerie	21 198	20 494		20 494
ACTIF CIRCULANT	89 220	102 236	-1 476	100 760
COMPTES DE REGULARISATION	6 558	6 234		6 234
TOTAL ACTIF	475 320	870 965	-330 550	540 415

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016
Capital social	1 560	56 560
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-2 048	-15 926
Résultat de l'exercice	-13 879	-10 632
Subventions d'investissement	182 955	201 953
Amortissements dérogatoires	4 461	5 257
CAPITAUX PROPRES	208 858	273 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	74 050	78 398
Dettes financières	26 747	19 732
Avances et acomptes sur commandes	24	0
Dettes fournisseurs	46 365	52 795
Dettes fiscales et sociales	93 597	92 548
Autres créiteurs	24 391	22 641
DETTES	191 124	187 715
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 289	1 282
TOTAL PASSIF	475 320	540 415

COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2015	COMPTES 2016	Variation
Redevance et assimilé	572 244	577 257	5 013
Recettes publicitaires	40 139	44 018	3 878
Ventes et prestations de services	26 448	31 564	5 116
Chiffre d'affaires	638 832	652 840	14 008
Production immobilisée	5 260	4 747	-513
Subventions d'exploitation	168	295	127
Transferts de charges	1 467	310	-1 157
Reprises de provisions	22 069	17 811	-4 259
Autres produits de gestion courante	941	1 022	81
Autres produits d'exploitation	29 905	24 185	-5 720
Variation des stocks de produits	29	-57	-87
PRODUITS D'EXPLOITATION	668 766	676 968	8 202
Achats et variations de stocks	2 978	3 865	887
Autres achats et charges externes	176 011	174 860	-1 150
Impôts et taxes	28 059	27 209	-850
Charges de personnel	390 022	401 169	11 147
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	2 250	1 911	-340
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	31 625	34 942	3 317
Dotations aux provisions	23 236	22 174	-1 063
Autres charges d'exploitation	42 043	37 773	-4 269
CHARGES D'EXPLOITATION	696 224	703 903	7 679
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 459	-26 935	523
RESULTAT FINANCIER	642	1 436	794
RESULTAT COURANT	-26 817	-25 500	1 317
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 223	10 000	1 777
Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	-4 716	-4 868	-152
Impôt sur les sociétés	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-13 879	-10 632	3 247

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En k€	31/12/2015	31/12/2016
Résultat net de l'exercice	-13 879	-10 632
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	41 141	41 860
Plus ou moins values sur cessions d'actifs, nettes d'impôt	-87	14
Subventions d'équipement virées au compte de résultat	-10 867	-10 608
Capacité d'autofinancement	16 308	20 634
Variation des stocks	35	1 040
Variation des créances et dettes	1 286	-9 360
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	1 321	8 320
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	17 629	12 314
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-7 936	-11 503
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-52 967	-51 385
Acquisitions d'immobilisations financières	-596	-422
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	87	7
Cessions d'immobilisations financières	182	194
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-61 229	-63 109
Subventions d'équipement	29 605	29 605
Augmentation de capital en numéraire	0	27 500
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	29 605	57 105
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE	-13 996	6 311
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	8 447	-5 549
VARIATION DE TRESORERIE	-13 996	6 311
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	-5 549	762
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	21 198	20 494
Dettes financières	-26 747	-19 732
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	-5 549	762



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	
1.1	Référentiel comptable.....	
1.2	Estimations de la Direction.....	
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financiers opérés sur l'exercice.....	
1.4	Immobilisations.....	
	A. Immobilisations incorporelles	
	B. Immobilisations corporelles	
	C. Immobilisations financières	
1.5	Stocks et encours.....	
1.6	Clients et autres débiteurs.....	
1.7	Trésorerie.....	
1.8	Subventions d'investissement.....	
1.9	Provisions pour risques et charges.....	
1.10	Autres avantages au personnel.....	
1.11	Chiffre d'affaires.....	
1.12	Comptes combinés.....	
1.13	Comptes séparés.....	
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	
3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....	
3.2	Etat des amortissements.....	
4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	
5	STOCKS ET ENCOURS.....	
6	CREANCES CLIENTS.....	
7	ACTIF CIRCULANT.....	
8	CAPITAUX PROPRES.....	
9	PROVISIONS.....	
10	AVANTAGES AU PERSONNEL.....	
11	DETTES.....	
12	COMPTES DE REGULARISATION.....	
13	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	
14	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	
15	CHARGES D'EXPLOITATION.....	
16	RESULTAT FINANCIER.....	
17	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	
18	IMPOTS.....	
19	NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	
20	ENTREPRISES LIEES.....	
21	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	
22	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	
23	JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....	
24	IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....	
25	PASSIF EVENTUELS.....	
26	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	
27	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	

1.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 (règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

1.2 ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (cf Note 9)

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2017.

1.3 INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE METHODE, D'ESTIMATIONS OU DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS OPERES SUR L'EXERCICE

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes ou d'évaluation des états financiers n'est à relever sur l'exercice.

1.4 IMMOBILISATIONS

A. Immobilisations incorporelles

Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués.

Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 5 ans.

**Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

Programmes radiophoniques (Prêts à diffuser ou PAD)

Il s'agit des programmes radiophoniques non diffusés. Leur valeur d'entrée est égale au coût de production, composé de dépenses techniques et de personnel.

Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 1 an glissant à compter de leur mois d'entrée. Lors de la diffusion effective du programme, l'amortissement est repris et l'amortissement comptable est constaté.

Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

Éclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- le composant «Structure» a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- le composant «Façades et Étanchéité» a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- le composant «Installations Générales et Techniques» a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- le composant «Agencements» a une durée d'amortissement de 10 ans.

C. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée quand un risque de non-remboursement est identifié.

1.5 STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

1.6 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50% à moins d'un an et 100% à plus d'un an.

Les créances envers des clients en redressement judiciaire sont dépréciées à hauteur de 100% même si elles sont échues depuis moins d'un an.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

1.7 TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

1.8 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la radio est partiellement financé par une subvention d'investissement versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions (en brut)

Année	Valeurs brutes subvention affectée	Cumul amortissement au 31/12/2016	Valeurs nettes subvention affectée au 31/12/2016
2006 à 2011	101,77	29,29	72,48
2012	1,23	1,18	0,05
2014	81,52	10,69	70,83
2015	8,72	0,88	7,84
2016	3,12	0,30	2,83
Total			47,45
Total subventions affectées			201,47
Total subventions nettes affectées			243,81

La méthode de reprise de la subvention versée par l'Etat reste applicable en cas de changement du coût total du projet et/ou de changement du niveau de financement de l'Etat.

1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

L'évaluation des provisions salariales est effectuée au regard des pratiques de l'entreprise et de la recommandation n°2003-R 01 du 1/4/2003.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et la provision pour indemnités de départ à la retraite a été estimée conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme un régime de retraite à prestations définies. Le coût des avantages accordés au personnel, lié à ce régime, est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date du départ à la retraite. La VAPF ainsi déterminée représente la prime immédiate unique qui serait nécessaire pour financer l'indemnité de fin de carrière estimée à la retraite compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «*Defined Benefit Obligation*» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime ou «*Normal Cost*» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2003-R.01 § 6261-62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2016, les paramètres suivants sont pris en compte :

- le taux d'actualisation en 2016 (1,3 % contre 2 % en 2015) est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- le taux d'augmentation salariale 2016 est défini selon les meilleures estimations du management.
- le turnover utilisé en 2016 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des 3 dernières années.

Accord sur les procédures de départs volontaires en retraite dit « Bonus »

Le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

En 2016, a été mis en place un accord sur les procédures de départs volontaires en retraite à Radio France sur la période 2016-2018 qui prévoit une majoration de l'IDR pour les salariés n'ayant pas encore atteint l'âge de 65 ans.

L'objectif de cet accord et plus particulièrement de l'article 2.2 de cet accord est de :

- Permettre aux salariés de partir à la retraite entre la date d'ouverture des droits à la retraite et l'âge d'obtention d'une retraite à taux plein
- D'apporter un complément à l'IDR pour 2016, 2017 et 2018
- Donner de la visibilité à l'employeur sur les dates de départ en retraite des salariés en fin de carrière

Indemnités de mise à la retraite

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant plus de 65 ans, ayant acquis l'ensemble de leurs droits à la retraite et à qui l'employeur demande de partir à la retraite bénéficient du versement d'une Indemnité de Mise à la Retraite (IMR). Radio France verse cette indemnité à l'ensemble des salariés quittant l'entreprise après 65 ans (pour les années de naissance égales ou antérieures à juillet 1951) que leur départ soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%.

Une provision est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1,30 %.
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

1.10 AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément à :

- L'accord du 14 novembre 2006 pour les Personnels Techniques et Administratifs (PTA),
- L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes.

Ces jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique et des recettes publicitaires.

La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

1.12 COMPTES COMBINES

Les comptes de la société, détenue à 100 % par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE).

1.13 COMPTES SEPARES

Le décret n°2016-405 du 5 avril 2016 portant la modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France ainsi que le décret n°2007-958 du 15 mai 2007, prévoient que Radio France donne une information permettant de distinguer ses activités à caractère de service public de ses activités purement commerciales.

Produits de l'exercice identifiables comme étant à caractère commercial :

Les activités de Radio France identifiées comme commerciales sont :

- Les recettes publicitaires pour un montant de 41,0 M€
- Les produits de location immobilière pour la location d'espace dont le montant s'élève à 1,2 M€

Les principaux faits marquants de 2016 sont les suivants :

■ Une augmentation de capital

Radio France a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Etat sous la forme d'une dotation en capital, par une augmentation en numéraire d'un montant de cinquante-cinq millions et vingt-trois euros (55.000.023 €) soit une création d'un million quatre cent dix mille deux cent cinquante-sept (1.410.257) actions nouvelles, émises à leur valeur unitaire nominale de 39€ sans prime d'émission, et souscrites intégralement par l'Actionnaire Unique. Le capital d'un montant d'un million cinq cent soixante mille euros (1.560.000 €) est donc porté à cinquante-six millions cinq cent soixante mille vingt-trois euros (56.560.023 €).

Les actions nouvelles sont libérées en deux fois par apport en numéraire, pour moitié en octobre 2016, le solde sera libéré en une fois entre le 1er juin et le 30 juillet 2017 sur appel du Conseil d'Administration.

■ La dissolution de RFN

La dissolution de la Société Radio France Numérique (RFN) a été décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 octobre 2016. L'intégralité de son patrimoine est transmise à son associé unique Radio France par voie de transmission universelle de patrimoine.

■ Les modifications des dispositions du Cahier des Missions et des Charges (CMC)

Le nouveau décret du 6/04/2016, régissant les règles de publicité sur les ondes de Radio France modifie le CMC. Ce décret définit le temps maximum de publicité que Radio France peut diffuser chaque jour et le genre de messages autorisés.

■ La création de l'offre globale publique d'information

La chaîne publique d'information est une chaîne de franceinfo associant les groupes de médias France Télévisions, Radio France, France Médias Monde ainsi que l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

La chaîne a commencé à émettre le 31 août 2016 sur son site et son application et le 1er septembre 2016 sur le canal 27 de la TNT.

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.1 État de l'actif immobilisé – Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016			
	Brut	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Brut
Licences	12 654	1 967	592	864	14 348
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	32 324	1 578	1 842	1	35 742
Productions interne	5 447	2 835	0	1 919	6 363
Immobilisations incorporelles en cours	5 083	5 123	-2 833	0	7 374
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 896	16 503	190	2 784	84 773
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	176 689	629	0	90	177 227
Agencements	48 954	2 362	1 475	14	52 777
Installations électriques et gaz	8 751	412	312	0	9 476
Installations hydrauliques et isothermiques	8 512	313	170	11	8 984
Diverses installations liées aux constructions	10 072	39	538	3	10 645
Installations et agencements de studio	81 933	2 885	228	12	85 035
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 408	67	40	8	4 508
Matériel audio-fréquence	68 150	1 795	643	168	70 419
Matériel électrique de climatisation	4 697	130	4	40	4 791
Autres matériels et outillages	19 133	1 716	70	17	20 901
Agencements et installations de locaux loués	51 792	1 629	269	408	53 282
Matériel de transport	3 442	57	259	9	3 749
Matériel informatique	32 283	2 358	1 890	12	36 520
Matériel de bureau	12 669	293	91	65	12 988
Autres immobilisations corporelles	578	0	0	209	369
Immobilisations corporelles en cours	54 010	35 556	-2 912	0	86 654
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	430 725	69 470	1 077	0 073	499 345
Avances et acomptes	8	0	-10	0	-2
Avances et acomptes sur immobilisations	7 320	1 145	-2 668	0	5 797
AVANCES ET ACOMPTES	7 328	1 145	-2 678	0	4 275
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	670 679	62 887	0	3 849	729 716

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2016 à 729,7 M€, en hausse de 59,0 M€ par rapport au 31 décembre 2015, soit + 8,8 %.

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 64,2 M€ au 31 décembre 2016, en hausse de 8,3 M€ soit 14,9 %.

Cette hausse est majoritairement liée à :

- 5,1 M€ de dépenses liées à l'infrastructure informatique et l'évolution des sites web,
- aux PAD pour 2,8 M€,
- à la redevance annuelle des licences Microsoft pour 0,9 M€,
- à la nouvelle offre globale d'information publique pour 1 M€,
- aux sites web et applications (0,6 M€),
- au déploiement de l'outil rédactionnel en région pour 0,3 M€, au socle sécurité pour 0,2 M€,
- aux sorties de licences et PAD pour -2,78 M€.

Les immobilisations corporelles s'établissent à 659,7 M€, en hausse de 52,2 M€ soit +8,6%.

Cette variation est essentiellement liée :

■ A la réhabilitation de la Maison de la Radio (+34,3 M€) :

- Investissements de la phase 4 pour 26,4 M€ et de la phase 2 pour 2 M€,
- Indemnités versées pour 3 M€,
- Coûts internes immobilisables pour 2,7 M€,

■ Aux investissements relatifs à des agencements, installations et moyens techniques (+18,9 M€)

Dont :

- En cours pour 6,7 M€
- Moyens techniques pour 3,9 M€
- La nouvelle offre globale d'information publique pour 3,5 M€
- Patrimoine mobilier et immobilier 2 M€
- Le CDM (centre distributeur de modulation) pour 0,9 M€
- Nouveaux locaux de France Bleu Touraine (Tours) pour 0,7 M€.

■ Aux sorties d'immobilisations principalement liées au déménagement de France bleu Touraine -1 M€.

Les avances et acomptes se composent essentiellement des montants versés aux entreprises de travaux, dans le cadre de la réhabilitation. Du fait de la finalisation de la phase 4, ils sont en baisse de -1,5 M€.

Pour mémoire, les investissements liés à la réhabilitation, sont financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

3.2 Etat des amortissements

	31/12/2015	31/12/2016		
en milliers d'euros	Amortissements cumulés	Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	10 753	2 040	864	11 929
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	24 966	4 375	1	29 340
Immobilisations incorporelles autres	30	1 911	1 919	22
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 749	8 326	2 794	
Bâtiments et constructions	36 576	5 311	90	41 796
Agencements	20 093	4 754	14	24 833
Installations électriques et gaz	8 132	149	0	8 281
Installations hydrauliques et isothermiques	8 015	140	11	8 144
Diverses installations liées aux constructions	19 854	6 090	3	25 941
Installations et agencements de studio	5 238	650	12	5 876
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 086	104	8	4 182
Matériels audio-fréquence	58 176	3 025	168	61 033
Matériel électrique de climatisation	3 749	214	40	3 923
Autres matériels et outillages	15 641	1 065	17	16 689
Amortissements Installations techniques, matériels & out.	179 560	21 500	363	201 423
Agencements et installations de locaux loués	37 443	3 307	408	40 342
Matériel de transport	3 151	187	8	3 331
Matériel informatique	25 913	2 923	12	28 824
Matériel de bureau	10 499	463	65	10 897
Autres immobilisations corporelles	327	147	209	264
Amortissements autres Immobilisations corporelles	77 332	7 026	701	85 059
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	256 942	28 527	1 074	
AMORTISSEMENTS	292 641	36 853	3 848	325 646

Hors dépréciations et provisions (voir note 9)

Les sites Web ont été reclassés en 2016 dans les « Logiciels » vs programmes produits en interne les années antérieures.

Les amortissements cumulés au 31/12/2016 s'élèvent à 325,6 M€, en hausse de 33,0 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Cette variation résulte :

- de la dotation aux amortissements :
- sur les immobilisations antérieures à 2016 : +31,0 M€,
- sur les immobilisations mises en service en 2016 : +5,8 M€,
- de la reprise sur les sorties d'immobilisations de l'exercice : -3,8 M€.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016			
	Net	Brut	Acquisitions	Amortissements et provisions	Net
Participations	1 943	2 459		-268	2 191
Titres immobilisés	15	178		-163	15
Autres immobilisations financières	876	2 642		-1 741	900
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 834	5 279	(0)	(2 172)	3 107

Les immobilisations financières s'établissent à 3,1 M€ à fin 2016, en augmentation de 0,3 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation nette de dépréciation des dépôts de garantie, relative au 7^{ème} étage du Tripode de 0,2 M€
- La reprise de la dépréciation sur les titres de participation sur le TCE et RFN

5 STOCKS ET ENCOURS

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	983	0	0	0
Produits finis & marchandises	509	578	-126	452
STOCKS ET ENCOURS	1 492	578	(126)	926

6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	22 184	31 366		31 366
Clients douteux	306	1 649	-1 350	299
Clients - Factures à établir	10 401	11 395		11 395
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	32 891	44 410	(1 350)	43 060

La variation de 10,1 M€ correspond à une augmentation des postes :

- Clients pour 9,1 M€
- Factures à établir pour 1,0 M€

Cette variation s'explique par des nouveaux clients pub pour 3,7 M€ et des nouveaux partenariats et parrainages pour 3 M€ dont le partenariat ponctuel de l'UEFA pour 1,4 M€ et le contrat de la victoire de la Musique pour 0,7 M€.

Les factures à établir pour 1,0 M€ sont relatives à divers partenariats importants, dont l'offre globale publique d'information franceinfo et des partenariats avec M6.

Les créances partenariat trouvent leur contrepartie en dettes, ces prestations sont équilibrées par construction.

7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	32 391	44 410	-1 350	
Fournisseurs avances & acomptes	530	438		438
Fournisseurs débiteurs	2 054	2 306		2 306
Personnel & comptes rattachés	881	872		872
Etat & autres collectivités publiques	25 156	27 338		27 338
Autres créances d'exploitation	894	1 362		1 362
Créances diverses	4 123	4 438		4 438
AUTRES DÉBITEURS	33 636	36 753		
Valeurs mobilières de placement	20 320	20 313		20 313
Disponibilités	878	181		181
TOTAL	221 493	210 454		
ACTIF CIRCULANT (hors stocks)	87 728	101 657	-1 350	100 308

Comme en 2015 la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre. Le total de l'actif circulant (hors stocks et encours) s'établit à 100,3 M€ à fin 2016, en augmentation de 12,6 M€ en comparaison avec le 31 décembre 2015.

Cette variation s'explique principalement par :

- L'augmentation des comptes clients et comptes rattachés de 10,1 M€ (cf note 6)
- L'augmentation des créances vis-à-vis de l'état pour 2,2 M€ du fait
- De la baisse de 3,5 M€ de demande de remboursement de TVA relative au mois de décembre 2016 contre novembre et décembre à la clôture 2015,
- Une augmentation de 1,6 M€ de la TVA déductible sur FNP.

Le niveau des valeurs mobilières de placements est stable.

ECHEANCIERS CREANCES

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	44 410	0	44 410
Autres débiteurs	36 316		36 316
Total	80 726	0	

PRODUITS A RECEVOIR

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés (418*)	10 401	11 395
Autres débiteurs	407	405
Total	10 808	

8 CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale unitaire	Total
Au 31 décembre 2015	40 000	39	1 560 000
Actions émises pendant l'exercice	1 410 257	39	55 000 023
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2016	1 450 257	39	

En K€	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2015	1 560	156	35 652	-2 048	-13 879	182 955	4 461	208 858
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2015				-13 879	13 879			0
Résultat 2016					-10 632			-10 632
Autres variations	55 000	0	0			18 997	797	74 794
Capitaux propres au 31/12/2016	60 560	156	35 652	-15 927	-10 632	201 952	5 258	273 461

Les capitaux propres au 31 décembre 2016 s'établissent à 273 M€ en augmentation de 64,2 M€ par rapport au 31 décembre 2015.

Cette évolution s'explique comme suit :

- 55 M€ au titre de l'augmentation de capital conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2016, le résultat 2015 a été affecté en totalité en report à nouveau.
- L'amortissement 2016 de la subvention d'investissement affectée est de 10,6 M€.

Valeurs nettes en K€ au 31/12/2015	Réhabilitation	182 316	
	Autres	639	
	Total		
Entrées valeurs brutes	Réhabilitation	29 605	
	Autres		
	Total		
Sorties valeurs brutes	Réhabilitation		
	Autres	-7 230	
	Total		
Amortissements	Réhabilitation	-10 448	
	Autres	-159	
	Total		
Sorties amortissements	Réhabilitation		
	Autres	7 230	
	Total		
Valeurs nettes en K€ au 31/12/2016	Réhabilitation	201 473	
	Autres	479	
	Total		

Variation

18 997

9 PROVISIONS

Le total des provisions s'élève à 83,3 M€ au 31/12/2016, en augmentation de 4,2 M€ vs fin 2015.
Les dépréciations sur actif circulant et les provisions pour risques et charges, s'établissent respectivement à 1,5 M€ et 78,4 M€ à fin 2016, en augmentation respective de 0,02 M€ et 4,3 M€ vs fin 2015.

Le tableau ci-dessous présente les variations par types de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2015	Dotations	Reprises		31/12/2016	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	0
Immobilisations corporelles	942			74	868	-74
Immobilisations financières	2 236	204		268	2 172	-63
Total (Dépréciations sur actif immobilisé)	3 566	204	(0)	342	3 428	-137
Stocks et en cours	128	126		128	126	-1
Clients	1 324	145		119	1 350	26
Total (Dépréciations sur actif circulant)	1 452	271	(0)	247	1 476	24
RH	59 882	14 742	6 661	3 576	64 386	4 505
Fiscalité	9 583	5 152	0	6 110	8 624	-958
Réhabilitation	677	96	78	229	467	-210
Immobilier	3 004	1 593	260	36	4 301	1 297
Autres	904	320	10	595	620	-284
Total (Provisions pour risques et charges)	74 050	21 903	7 009	10 526	83 302	4 235
TOTAL	79 068	22 378	7 009	11 134	83 302	4 235

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 64,4 M€ sur le total de 83,3 M€.

En milliers d'euros	31/12/2015	Dotations	Reprises		31/12/2016	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	48 008	10 405	3 967	167	54 279	6 271
IDR	43 952	6 930	3 100	0	47 781	3 829
Dispositif Bonus	0	2 637		0	2 637	2 637
IMR	2 756	744	814	167	2 519	-237
Médailles du travail	1 300	95	53	0	1 342	42
Litiges prud'homaux	6 026	2 406	2 694	735	5 003	-1 023
Autres	5 847	1 931		2 674	5 104	-744
TOTAL PROVISIONS RH	59 882	14 742	6 661	3 576	64 386	4 505

La provision pour risques et charges RH a augmenté de 4,5 M€. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation de la provision de l'Indemnité de Départ à la Retraite (3,8 M€), de la provision pour départs volontaires en retraite « dispositif Bonus » (2,6 M€)
- La diminution des litiges individuels de 1 M€.

Au niveau immobilier, la provision augmente de 1,3 M€. Cette augmentation correspond à la provision pour remise à neuf des locaux du Tripode (7^e étage) compensé principalement par une reprise de provision liée au déménagement de stations France Bleu pour 0,2 M€.

10 AVANTAGES AU PERSONNEL

Provisions pour indemnités de départ en retraite

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31/12/ 2015		43 952
Engagement au 1er janvier 2016		79 730
Coût des services rendus	(1)	3 655
Coût financier	(2)	1 532
IDR versées en 2016	(3)	-3 100
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	1 742
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	3 829
Provision au 31 décembre 2016		47 781
Écarts actuariels non comptabilisés		40 127
Engagement au 31 décembre 2016		87 908

le taux d'actualisation retenu est de 1,3% pour l'année 2016

Pour rappel : en 2015 il était de 2% et en 2014 de 1,5%

Commentaires :

(1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1^{er} janvier 2016 rapporté à une année d'ancienneté.

(2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2015 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2016 sur une année moyenne.

(3) Il s'agit des indemnités versées en 2016, charges comprises.

(4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

(5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspondant à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et (4) ci-dessus.

11 DETTES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	26 740	19 726	-7 015
Dettes financières diverses	6	6	0
Dettes financières	26 746	19 732	-7 014
Dettes fournisseurs	46 361	52 991	6 630
Personnel & comptes rattachés	49 449	51 349	1 900
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 798	34 624	-3 174
Taxe sur la valeur ajoutée	2 171	2 102	-69
Autres impôts et taxes	4 180	4 472	293
Dettes fiscales et sociales	93 598	92 547	-1 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 135	20 615	480
Autres dettes	4 280	2 026	-2 254
Autres Dettes	24 415	22 641	-1 774
Total des dettes	191 124	187 715	-3 409

(1) dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Le total des dettes s'établit à 187,7 M€, en diminution de 3,4 M€ par rapport au 31 décembre 2015. Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières de 7 M€ qui s'explique par un niveau d'utilisation des autorisations de découvert moins important.
- Une augmentation des dettes fournisseurs de 6,4 M€, essentiellement due à une augmentation des factures non parvenues.
- Une diminution des dettes fiscales et sociales de 1 M€ liée à :
 - Une diminution des dettes sociales de 3,2 M€ du fait du règlement mensuel depuis 2016 des cotisations Audiens et Novalis,
 - Une augmentation de la dette de congés payés sur CDI à hauteur de 1,6 M€.
- Une diminution des autres dettes de 1,8 M€, relative :
 - Aux dettes sur la réhabilitation qui ont diminué de 1,4 M€, du fait des restitutions des retenues liées à la phase 2 des travaux,
 - Aux régularisations annuelles des avoirs publicité prescrits (0,4 M€).

Echéancier des dettes

En milliers d'euros	inf à 1 an	sup à 1 an	total
Dettes financières	19 726	6	19 732
Dettes fournisseurs	52 795		52 795
Dettes de personnel et sociales	85 973		85 973
Dettes fiscales	6 575		6 575
Autres créiteurs	22 641		22 641
Total	185 740	6	185 746

Les charges à payer (dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de bilan)

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 380	28 120	6 740
Dettes de personnel et comptes rattachés	48 684	50 840	2 157
Dettes fiscales et sociales	28 315	31 008	2 693
Dettes financières	19	10	-10
Autres dettes	4 833	7 072	2 239
Total	103 031	117 050	14 019

12 COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Charges constatées d'avance	6 558	6 234	-324
Produits constatés d'avance	1 289	1 282	-7

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.
La variation des charges constatées d'avance et des produits constatés d'avance est non significative.

13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	572 244	577 257	5 013
Ressources propres	66 587	75 582	8 995
CHIFFRE D'AFFAIRES	638 831	652 839	14 008

(*) Contribution à l'Audiovisuel Public de Fonctionnement

Le chiffre d'affaires 2016 s'établit à 652,8 M€, en hausse de 14,0 M€, Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de la CAP pour 5 M€, est liée à la requalification de 5 M€ de fonctionnement vers Investissement en 2015.
- Le chiffre d'affaires propre augmente de 9 M€ du fait de :
 - L'augmentation des recettes publicitaires de 3 M€ qui s'explique notamment par l'ouverture du CMC à de nouveaux annonceurs,
 - L'augmentation des partenariats de 2,0 M€ due notamment au partenariat avec l'UEFA pour la coupe d'Europe 2016 d'un montant de 1,4 M€ et aux contrats des Victoires de la Musique pour 0,7 M€,
 - L'augmentation des parrainages des chaînes nationales et locales de 1,0 M€,
 - Les recettes de billetterie en augmentation de 0,7 M€ car le nombre de concerts et le taux de fréquentation sont plus importants,
 - Les locations ponctuelles des salles en augmentation de 0,5 M€,
 - Les coproductions pour 0,9 M€, liées aux tournées notamment USA,
 - L'augmentation de 1,0 M€ « Autre chiffre d'affaires » due au reclassement des comptes « 791 – transferts de charges » en chiffre d'affaires.

14 PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Production immobilisée	5 260	4 747	-513
Subventions d'exploitation	168	295	127
Transferts de charges	1 467	310	-1 157
Reprises de provisions	22 069	17 811	-4 259
Autres produits de gestion courante	941	1 022	81
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 905	24 185	-5 720

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 24,1 M€, en baisse de 5,7 M€. Cette variation se décompose principalement comme suit :

- -4,3 M€ au titre des reprises de provisions, essentiellement par la dépréciation de la créance de Visual 102 à hauteur de -3,5 M€,
- Les transferts de charge de -1,2 M€, principalement dus au reclassement vers les ressources propres.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Achats et variations de stocks	2 978	3 865	887
Autres achats et charges externes	176 011	174 860	-1 150
Impôts et taxes	28 059	27 209	-850
Charges de personnel	390 022	401 169	11 147
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	2 250	1 911	-340
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	31 625	34 942	3 317
Dotations aux provisions	23 236	22 174	-1 063
Autres charges d'exploitation	42 043	37 773	-4 269
CHARGES D'EXPLOITATION	616 321	619 670	3 349

- **Les achats et variation de stocks** augmentent de 0,9 M€, suite au reclassement des stocks logistiques affectés en charge en 2016
- **Les autres achats et charges externes** s'établissent à 174,9 M€ avec une diminution de 1,2 M€. La variation s'analyse principalement par :
 - Une baisse des frais de diffusion dont les contrats ont été renégociés à hauteur de -7,8 M€,
 - Une augmentation des achats d'études et prestations de services d'un montant de +2,0 M€, cela concerne principalement la production de Tierce maintenance applicative (TMA) et la sous-traitance extérieure des hôtesse d'accueils liée aux événements (augmentation des visites de la maison RADIO France et concert à l'auditorium),
 - Une augmentation de +2,3 M€ dont 1,7 M€ de location qui concerne les locaux du Tripode 10^{ème} et 11^{ème} étage, et la prise de location en milieu d'année 2016 du Tripode 7^{ème} étage,
 - Une augmentation des partenariats pour +1,6 M€,
 - Une augmentation des développements des logiciels de +0,3 M€,
 - Une augmentation de + 0,3 M€ sur les déplacements liés aux frais de déplacement pour UEFA, JO à RIO.
- **Les impôts et taxes** s'établissent à 27,2 M€ à fin 2016. La variation de - 0,85 M€ en comparaison de 2015 s'explique par :
 - Une diminution de 1,6 M€ due à l'impact de la régularisation effectuée en 2015 de la taxe sur les bureaux pour 1,7 M€ (écart entre le taux plein et le taux réduit pour les années 2012 à 2015, et une CAP en 2015 pour les compléments de surface 2013 à 2015) et une augmentation en 2016 de 0,1 M€ de la TBIDF due à une évolution des surfaces taxables,
 - Une augmentation de 0,75 M€ due à une augmentation de 1 M€ de certaines charges sociales (versement transport, charges fiscales sur charges à payer, et forfait social), et une baisse de 0,25 M€ des certaines taxes (variation des prises en charges pédagogiques de formation professionnelle, de la CVAE -0,1 M€, taxe palissade).
- **Les charges de personnel** s'établissent à 401,2 M€ à fin 2016, en augmentation de 11,1 M€ par rapport à 2015 (+2,8%) cette augmentation s'analyse comme suit :
 - Augmentation des rémunérations des personnels permanents et occasionnels (+2,7 M€) : effet effectif de -0,9 M€ (16 ETP de moins entre 2015 et 2016, avec une baisse de 20 sur les effectifs permanents compensée par une hausse de 4 sur les effectifs occasionnels) et effet prix de +3,6 M€,
 - Hausse des indemnités de départ versées (+7 M€, y compris départs en retraite) : cette hausse s'explique pour +2,5 M€ par une hausse des indemnités de départ en retraite liée à un effet mixte, à savoir une hausse des départs (+27) et une hausse des montants versés (+13 k€ en moyenne).

- **Les dotations aux amortissements 2016 s'établissent à 34,9 M€, en hausse de 3,3 M€ vs 2015, Cette augmentation est principalement liée :**
 - Dotations aux amortissements incorporelles +1 M€
 - Dotation aux amortissements corporelles +2,3 M€
- **La variation des dotations aux provisions s'analyse par une diminution de la dépréciation des actifs circulants hors clients et de la diminution de la dotation des PRC par rapport à 2015.**
- **Les autres charges d'exploitation s'établissent à 37,8 M€ à fin 2016, en baisse de 4,3 M€ vs 2015. Cette baisse s'explique essentiellement par une indemnité d'éviction payée par Radio France à Visual 102 en 2015, à hauteur de 3,5 M€, intégralement provisionnées au 31 décembre 2014.**

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs permanents sont de 4 198 contre 4 218 en 2015. Le total des effectifs occasionnels est de 415 contre 411 en 2015.

Effectifs	31/12/2015	31/12/2016
Effectifs permanents	4 218	4 198
Effectifs occasionnels	411	415
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS ET OCCASIONNELS	4 629	4 613

16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Revenus de fonds bloqués	1 280	1 275	-5
Revenus de participation	126	126	0
Provisions financières nettes	-725	63	789
Intérêts et pénalités	-72	-26	47
Autres produits et charges	33	-3	-36
RESULTAT FINANCIER	(642)	402	79%

L'optimisation des placements financiers a permis de maintenir au niveau de 2015 les produits financiers malgré la diminution de la trésorerie.

Le résultat financier s'établit à + 1,4 M€ à fin 2016, en augmentation de +0,8 M€ vs 2015.

La variation des provisions financières nettes d'un montant de 0,8 M€ s'analyse principalement comme suit :

- Une provision 2015 de -0,3 M€ reprise en 2016 pour les titres de participation (+0,3 M€),
- Une dotation pour dépréciation de dépôts de garantie des locations immobilières extérieures (Tripode + Mangin : -0,5 M€ en 2015 et -0,2 M€ en 2016).

17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Plus et moins value de cession	87	-14	-101
Subventions d'investissement	10 867	10 608	-259
Provisions nettes	-650	65	715
Amortissements dérogatoires	125	-797	-921
Autres produits et charges	-2 207	138	2 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 778)	10 000	1 778%

Le résultat exceptionnel s'élève à 10 M€ en augmentation de 1,8 M€ et se compose de :

- La reprise de quote-part de subvention d'investissement pour -0,3 M€,
- Provisions nettes pour +0,7 M€
- L'amortissements dérogatoires des PAD et site web pour -0,7 M€ (moins de diffusion de programme stocké),
- Autres produits et charges pour +2,3 M€ dont +2,1 M€ correspondent à la sortie des licences Microsoft et à la dépréciation des cabines techniques en 2015.

18 IMPOTS

Au titre de l'exercice 2016, Radio France enregistre un résultat fiscal déficitaire de 10,186 K€. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté dans les comptes s'élève à 4,9 K€.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
Amortissements dérogatoires	5 257	1 998
AGGLOMÈREMENTS		
1. Charges non déductibles temporairement		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés	23 386	8 886
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 068	406
Effort Construction 8/9	1 003	381
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	47 781	18 155
Autres provisions pour risques	3 507	1 333
2. Eléments à Imputer		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-8 de l'exercice N-1)	31 460	11 953
AUTRES ÉLÉMENTS		
MONTANT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		39 116

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes au bilan d'ouverture et le bilan de clôture.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à +12,3 M€. Ils sont composés de :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 20,6 M€ générée par le résultat de -10,6 M€ comprenant 31,2 M€ d'éléments sans impact sur la trésorerie.
- La variation du besoin en fond de roulement est de -8,3 M€

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à -63,1 M€ dont -32,8 M€ de dépenses d'investissement pour la réhabilitation de la Maison de la Radio.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 57,1 M€. Ils sont composés de :

- La subvention d'investissement allouée par l'Etat pour financer les travaux de réhabilitation de la Maison de la Radio : 29,6 M€
- L'augmentation du capital social en numéraire de Radio France : 27,5 M€

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste,) sont toutes réalisées à des conditions de marché.

Par ailleurs, Radio France perçoit la contribution à l'audiovisuel public répartie en ressources de fonctionnement pour 589,3 M€ et en ressources d'investissement pour 30,2 M€.

21 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avals fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
FILIALES ET PARTICIPATIONS											

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

Radio France Numérique

2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

Champs Elysées (a)	720	2 424	33,90%	1 032	763	9 308	23	0
Société MEDIAMETRIE (b)	930	30 914	13,50%	55	4 457	85 787	3 619	0
Société ARTE FRANCE (c)	9 147	161 880	15,00%	1 372	2 329	160 183	-2 655	0

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

1. Filiales non reprises au paragraphe A

a. Filiales françaises (ensemble)

b. Filiales étrangères (ensemble)

2. Participations non re-prises au paragraphe A

a. Dans des Sociétés

françaises (ensemble) (d)

163

b. Dans des Sociétés

étrangères
(ensemble)

(a) Exercice clos le 31 août 2016

(b) et (c) Chiffres de l'exercice 2015

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 143 700 654 euros.

(d) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2016 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 371,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 403,4 M€ en valeur courante.

Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève au 31 décembre 2016 à 14,3 M€.

Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 40,1 M€ au 31 décembre 2016.

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

23 JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En euros	2015	2016
Jetons de présence alloués aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	1 792	1 755

24 IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT-BAIL

Néant

25 PASSIFS EVENTUELS

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 68 K€ pour PwC et 72 K€ pour EY au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes.

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Signature du Nouvel Accord Collectif (NAC) le 31 mars 2017 :

La direction de Radio France et trois organisations syndicales ont signé, le 31 mars, le Nouvel accord collectif (NAC) qui se substitue à la Convention collective de la communication et de la production audiovisuelle (CCCPA) et d'autres accords d'entreprise venant le compléter.

Le Nouvel accord collectif fixe un nouveau cadre conventionnel complet, pour les Personnels techniques, administratifs et de production (PTA) et les salariés en Contrat à durée déterminée d'usage (CDD-U) et les Musiciens-nes des formations musicales permanentes.



SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Société Nationale au capital de 56 560 023 euros

Siège social : 116 avenue du Président Kennedy – 75016 Paris

326 094 471 RCS Paris

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DE RADIO FRANCE DU 14 JUIN 2017**

Lors de sa séance du 21 avril 2017, le conseil d'administration a proposé d'adopter les six résolutions suivantes.

Sur proposition de l'actionnaire unique, les résolutions sont ainsi adoptées.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Ces comptes qui sont annexés au procès-verbal font apparaître un déficit de 10 632 099,96 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts. Les amortissements excédentaires s'élèvent à 13 943 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'imputer le déficit de l'exercice en report à nouveau qui passera de - 15 926 398,58 euros à - 26 558 498,54 euros.

UG BN

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article L225-38 du code de commerce, approuve les trois conventions conclues entre France Télévisions et Radio France approuvées par le conseil d'administration le 8 juillet 2016, concernant l'offre publique d'information franceinfo et relatives respectivement à « La Chaîne TV », « la Licence de Marque » et aux « Services Non Linéaires ».

Quatrième résolution

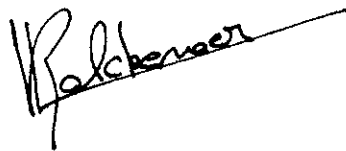
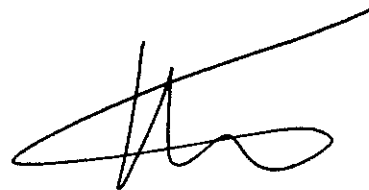
L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président du Conseil d'administration de Radio France sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques, prend acte dudit rapport.

Cinquième résolution

Conformément à l'article L225-45 du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs de Radio France en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle globale de 40 000 euros, sous réserve de l'approbation de ce montant par décision du ministre chargé de l'économie après consultation du ministre chargé de la communication, à verser au titre des jetons de présence suivant des modalités de répartition fixées par le Conseil d'administration.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée pour remplir toutes formalités nécessaires.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Belkhouja', with a long horizontal stroke extending to the right.A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.